

DELIBERATION N°2024-25_065
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur

Séance du jeudi 13 février 2025

1. Relevé de conclusions de la commission du 28 novembre 2024

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 21
Membres présents : 13	
Membres représentés : 8	Pour : 21
Total : 21	Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur, après en avoir délibéré, approuvent le relevé de conclusions de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Marie et Louis Pasteur du 28 novembre 2024.

Besançon, le 13 février 2025


Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services



Thierry CAMUS

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
- Relevé de conclusions de la CFVU du 28 novembre 2024.

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

	RELEVÉ DE CONCLUSIONS CFVU du jeudi 28 novembre 2024	
	rédigé par : Sabine COULOT-RICHARD	Validé par : Laurence RICQ

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 28 novembre 2024 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Étaient présents :

COLLEGE A

Mostapha DISS (UFR SJEPEG)
 Pierre JOUBERT (UFR ST)

COLLEGE USAGERS

Romain HASSOLD (INSPE)
 Jeanne HENRY (UFR SLHS)
 Enora VAGNAUX (UFR SLHS)
 Thomas MENETREY (INSPE)
 Juliette DEVAUX (UFR SJEPEG)

INVITES

Coralie MAYEUR CARPENTIER VP Vie Etudiante
 Karin MONNIER-JOBE (OSE)
 Sabine COULOT-RICHARD (BES)
 Nathalie COMEAU (BES)
 Constance George (DAJI)
 Hélène POUILLOUX (SCD)
 Raphael Couturier (VP numérique)

COLLEGE B

Anne-Laurence FERRARI (IUT BV)
 Anne-Lise COCHARD (IUT BV)
 Pascal GILLON (UFR SLHS)
 Rémy VIENNET (IUT BV)
 Michel SAVARIC (UFR SLHS)

COLLEGE BIATSS

Christelle JACQUEMIN (SUP FC)
 Christine LOPEZ (UFR SJEPEG)
 Fabrice MUSSY (UFR STAPS)
 Patrice BAUMANN (CLA)

Excusés

Salima INEZARENE - Région BFC
 Nabia HAKKAR-BOYER - Région BFC
 Estelle NILSSON (Directrice Cabinet CROUS)
 Elise MOREAU (Présidente CESER)

POUVOIRS

Anne-Laurence FERRARI	a reçu procuration de Laurence DAHAN-GAIDA (UFR SLHS)
Fabrice MUSSY	a reçu procuration de Elsa CURTIT (UFR SANTE)
Mostapha DISS	a reçu procuration de Nadine MAGY-BERTRAND (UFR SANTE)
Pierre JOUBERT	a reçu procuration de Samir JEMEÏ (IUT NFC)
Pascal GILLON	a reçu procuration de Thierry THEVENOT (UFR SANTE)
Anne-Lise COCHARD	a reçu procuration de Yvon HOUSSAIS (UFR SLHS)
Rémy VIENNET	a reçu procuration de Jean-Emmanuel LAFARGE (IUT BV)
Romain HASSOLD	a reçu procuration de Camille BUHOT (UFR SANTE)
Christine LOPEZ	a reçu procuration de Murielle BALDI (Directrice CROUS)

Sommaire selon ordre du jour

1. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 23/09/2024.....	4
2. Pour information	4
2.1 Retour sur les travaux de la commission scolarité et pédagogie du 21 novembre 2024	4
2.2 Bilan des stages de l'année universitaire 2022-2023	5
2.3 Guide des règles applicables en matière de plagiat à l'UFC	5
Pour avis	5
3. Budget de la formation 2025 (présentation en séance).....	5
4. Charte Intelligence Artificielle de l'uFC	5
5. Ouverture d'une filière D.E. de Manipulateur en électroradiologie médicale	5
6. Création d'un Diplôme Universitaire Cursus Master Ingénierie	6
7. Bornes de l'année universitaire 2025-2026.....	6
8. Calendrier des vacances universitaires 2025-2026	7
9. Modalités d'accès hors union européenne MPOM	7
10. Modalités d'admission, capacités d'accueil et calendriers 2025-2026 pour l'accès :	7
10.1 Au certificat de capacité en droit.....	8
10.2 Au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)	8
10.3 Aux licences 1,2 et 3	8
10.4 Aux diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) 1 et 2	8
10.5 Aux licences professionnelles en 60 ECTS	8
10.6 Aux licences professionnelles « Bachelor universitaire de technologie » (LP BUT) 1 ,2 et 39	
10.7 Aux masters 1 et 2	9
10.8 Au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée	9
10.9 Au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire	9
10.10 Au diplôme d'Etat d'infirmier d'Anesthésiste	10
10.11 Au titre d'ingénieur diplômé 1 et 2	10
11. Parcoursup : attendus, critères généraux d'examens des vœux 2025-2026.....	10
12. MonMaster : attendus et éléments à prendre en compte 2025-2026.....	10
13. Conventions de double-diplôme :	11
13.1 Nouvel accord de double diplôme entre l'uFC – IUT NFC et le Cégep de Rimouski (Québec, Canada), pour le BUT Réseaux et Télécommunications parcours cybersécurité	11
13.2 Nouvel accord de double diplôme entre l'uFC – IUT BV (site de Dole) et l'Université du Québec à Chicoutimi (Québec, Canada) pour le BUT Sciences des Données (SD) parcours sciences des données : visualisation, conception d'outils décisionnels de l'IUT BV site de Dole .	11
14. Commission CVEC – Bilan	12
15. Charte de gestion et d'utilisation de la CVEC	12
16. Commission FSDIE du 17 octobre et 20 novembre 2024 :	12
16.1 Travaux de la commission FSDIE du 20 novembre 2024 (attributions > 23000 €)	12
Pour décision	13
16.2 Commission FSDIE exceptionnelle du 17 octobre 2024 (inférieur à 23000 €).....	13
16.3 Travaux de la commission FSDIE du 20 novembre 2024 (attributions < 23000 €)	13
16.4 Convention FSDIE Social - Aides ponctuelles	14
17. Offre de formations :	14
17.1 Maquettes CMI	14
17.2 Modification UEL Engagement Etudiant tuteur ambassadeur	14
17.3 Modification UEL Evalang co-intervention en anglais à l'école primaire	14

17.4 Déclarations d'intention d'ouverture de formation en apprentissage.....	14
17.5 UE BIP Game of International supply chain for effecient logistics) KIWI GAME pour l'IUT Besançon Vesoul	15
17.6 UE BIP Mobile Programming and Technologies pour l'IUT NFC, dans le cadre de STARS EU	15
17.7 UE BIP Equality, Equity, Diversity, and Inclusion in STEM pour le personnel enseignant, dans le cadre de STARS EU.....	15
17.8 Modification maquette Master Biologie santé	15
18.Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pour l'année universitaire 2024-2025 :	16
18.1 UFR SJPEG – Master politique publique.....	16
18.2 IUT BV – BUT Chimie	16
19. Feuille de route pour l'Approche Par Compétences	16
20. Guide des règles applicables en matière de plagiat à l'uFC.....	17

1. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 23/09/2024

En l'absence de remarques et de questions, Laurence RICQ soumet le relevé de conclusions au vote des membres.

Thomas Menetrey fait remarquer une erreur sur sa composante ; la correction sera faite.

Laurence Ricq invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 12 Membres représentés : 9 Total : 21	Suffrages exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0

Informations diverses

- Le learning centre Claude Oytana de l'uFC a été récompensé en octobre 2024 par le prix de l'innovation numérique du grand public des bibliothèques de livre Hebdo.
- Jury de l'équerre d'argent : Le jury de l'Équerre d'argent 2024 a rendu son verdict. Six projets sont récompensés. Le projet de Réhabilitation des espaces publics du campus universitaire de la Bouloie à Besançon (Franche-Comté) a été récompensé dans la catégorie « espaces publics et paysagers ».
- Accréditation orthoptie : le CNESER, dans sa séance du 12 novembre 2024, a émis un avis favorable. L'arrêté fera l'objet d'une publication au BOESR dans les meilleurs délais.
- Appels à projets région BFC pour la vie étudiante et le soutien aux initiatives étudiantes : lancement de l'appel à projets avec un retour au 15 janvier pour passage en CFVU du 13 Février.
- Réforme de la formation des enseignants : le concours en fin de L3 reste souhaité mais à ce stade pas plus d'information. Un dossier d'accréditation, portant plus sur un bilan, doit être déposé mi-février.

2. Pour information

2.1 Retour sur les travaux de la commission scolarité et pédagogie du 21 novembre 2024

☐ Conseils de perfectionnement :

Un point sur la tenue des conseils de perfectionnement a été réalisé à partir des comptes rendus remontés via les directions des études de l'ensemble des composantes : plus de 50% des conseils de perfectionnement sont disponibles. Il est rappelé l'importance de l'évaluation des enseignements et de sa prise en considération lors des conseils de perfectionnement.

Un point d'attention porte sur la nécessité, lors des conseils de perfectionnement de traiter les évaluations du Hcéres et notamment sur les formations qui ont reçu avec avis réservé.

P Gillon, directeur du Centre de Formation des Apprentis va être audité et les comptes rendus des conseils de perfectionnements sont des exigences pour bénéficier des financements de l'apprentissage.

☐ Projet de charte – engagement étudiant à l'uFC

L'objectif de cette charte est de permettre une meilleure valorisation de l'engagement étudiant.

☐ Projet de mise en place du congé menstruel

Coralie Mayeur-Carpentier remercie les participants aux groupes de travail.

Après avoir examiné ce qui se fait dans les autres universités, les groupes de travail et la commission scolarité et pédagogie ont conduit à la conclusion suivante : la nécessité d'avoir une attestation médicale pour l'année autorisant jusqu'à 12 jours d'autorisation d'absence justifiée. Il est possible de consulter pour cela le SSE via Doctolib. Les modalités pour la dispense d'assiduité restent à travailler ; elles devront s'insérer au régime spécial d'études (RSE). L'objectif reste une mise en œuvre de ce congé dès septembre 2025.

2.2 Bilan des stages de l'année universitaire 2022-2023

La présentation est faite par Madame Karin MONNIER-JOBE

Laurence Ricq remercie l'équipe du service OSE et soulève la nécessité d'agréger l'ensemble de l'expérience professionnelle : stage et alternance (dont apprentissage).

2.3 Guide des règles applicables en matière de plagiat à l'UFC

Ce point passe en décision au point 20.

Arrivée de Monsieur Michel SAVARIC

Pour avis

3. Budget de la formation 2025 (présentation en séance)

Laurence RICQ cède la parole à Thierry BLOND DGA en charge des finances.

Il s'agit d'un budget prévisionnel car le budget n'est pas encore validé.

Laurence Ricq invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

4. Charte Intelligence Artificielle de l'uFC

Laurence RICQ accueille Raphaël COUTURIER, VP numérique.

Un groupe de travail a réfléchi à une charte sur l'Intelligence Artificielle, volonté de faire un document court et pédagogique. L'idée est de faire réfléchir la communauté, étudiants et enseignants, sur l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Par cette charte, l'uFC souhaite préciser les conditions d'une utilisation acceptable, écologiquement responsable et plus généralement éthique de ces nouvelles technologies applicables dans le cadre des missions de l'université.

Michel SAVARIC demande si les copies pouvaient être données à l'IA pour correction pour soulager les enseignants.

Raphaël COUTURIER explique que les étudiants risquent de ne pas apprécier que leurs copies soient données à chat JPT

Les membres de la CFVU sont invités à voter sur cette charte.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

5. Ouverture d'une filière D.E. de Manipulateur en électroradiologie médicale

Laurence RICQ explique que cette demande s'inscrit dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales ; l'uFC en partenariat avec l'Institut de formation des métiers de santé (IFMS) et du Nord-Franche-Comté (Hôpital Nord-Franche-Comté) s'engage dans l'ouverture de la filière manipulateur d'électroradiologie médicale en vue de délivrer conjointement le diplôme d'état et le grade de licence pour la rentrée de septembre 2025.

La Région, l'uFC, le Rectorat et l'ARS de Bourgogne Franche-Comté ont décidé de travailler conjointement à l'augmentation des effectifs de manipulateurs en électroradiologie médicale pour répondre aux fortes tensions en emplois bien qu'il existe cette formation à Besançon au lycée PERGAUD.

Il s'agit d'ouvrir un diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale (DE MERM) au sein de l'IFMS de Montbéliard pour un quota de 20 places en première année. L'université délivrera le grade de licence.

Une convention en cours de négociation précise les conditions de participation des différents signataires à la mise en œuvre des modalités de formation de la filière manipulateur d'électroradiologie médicale (MERM) : uFC, Hôpital Nord-Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté.

La formation, accréditée par la DREETS via la Région mobilise l'uFC pour une partie des 2 100 h d'enseignement théorique (sur 3 ans).

Les instances de l'université (CFVU et CA) sont amenées à se prononcer sur le principe de l'ouverture de la filière de manipulateur en électroradiologie médicale dans le cadre du partenariat Région Bourgogne Franche-Comté, IFMS à la rentrée 2025. Cette ouverture ne sera actée que dès lors que les termes de la convention, notamment sur le volet financier seront fiabilisés.

Hélène POUILLOUX souligne la difficulté pour les bibliothèques : les filières paramédicales ne paient pas de droits d'inscription alors que les collections demandées coûtent 21 000€.

Laurence RICQ précise que la Région ne prend pas en charge les droits d'inscription.

Laurence RICQ soumet à approbation l'ouverture de cette filière

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

6. Création d'un Diplôme Universitaire Coursus Master Ingénierie

Depuis 2021 un premier dossier de DU CMI avait été travaillé, répondant ainsi aux préconisations du réseau *FIGURE* ; le COPIL InterCMI de l'uFC réuni en juin 2024 a permis de réaffirmer la nécessité de création d'un DU dit englobant pour les CMI afin de valoriser l'ensemble des enseignements suivis en CMI par les étudiants au-delà du label qu'ils obtiennent.

En conséquence, le DU se déroulera sur 5 ans. Le dossier pédagogique complet du DU CMI sera soumis au vote de la CFVU et du CA en début d'année 2025 en vue de l'ouverture dès la rentrée 2025 et l'inscription dans Parcoursup des CMI et DU associé à la labellisation.

Laurence RICQ rappelle le contenu de la formation, les frais pédagogiques seront nuls et des droits d'inscription administratifs alignés sur le tarif d'une licence seront dus.

Michel SAVARIC demande ce qu'il en est du CMI Information-communication : il n'y a plus d'inscription en L1 pour ce CMI

Laurence RICQ soumet à l'approbation des membres de la CFVU la création du DU CMI.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

7. Bornes de l'année universitaire 2025-2026

Les bornes de l'année universitaire définissent les dates de début et fin des diplômes nationaux de l'université de Franche-Comté avec des dérogations pour les UFR ST et Santé.

Il est rappelé qu'une année universitaire dure au minimum 10 mois (idem pour versement des bourses) et 12 mois pour la couverture accident du travail.

Ce point a été approuvé par le CSAE mardi 26 novembre avec un avis favorable.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

8. Calendrier des vacances universitaires 2025-2026

Ce calendrier permet de cadrer l'année universitaire. Les propositions de dates s'appuient sur les congés scolaires et sont issues de la concertation avec les établissements co-accrédités, notamment l'université de Bourgogne. Un équilibre entre les périodes de cours et les congés est pris en compte également.

Ce point a été approuvé par le CSAE mardi 26 novembre avec un avis favorable.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

9. Modalités d'accès hors union européenne MPOM

Il s'agit de préciser les modalités et calendrier de candidature des personnes titulaires de diplômes de santé validés dans un État autre que membre de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen, la Suisse ou Andorre ou des personnes ayant accompli des études en vue de ces diplômes pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique pour l'année universitaire 2025-2026.

Ces modalités ont été votées en conseil de gestion de l'UFR SANTE le 21 octobre 2024.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10. Modalités d'admission, capacités d'accueil et calendriers 2025-2026 pour l'accès :

Sont déclinées dans chacune des délibérations :

- *Les capacités d'accueil*
- *Les modalités d'admission*
- *Dossier de candidature*
- *Calendrier de candidature*

Les membres de la CFVU sont invités à se prononcer pour avis sur les capacités pour la rentrée 2025 soutenable pour l'université, sur le plan des ressources humaines, des bâtiments et des finances. Pour Parcoursup, le rectorat valide au final les capacités après échanges avec l'établissement.

10.1 Au certificat de capacité en droit

Il est proposé 36 places en 1^{ère} année et 36 places en deuxième année. A noter que les inscrits 24-25 sont au nombre de 19 en 1^{ère} année et 2^{nde} année.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10.2 Au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU se prononcer sur les données pour le DAEU A et le DAEU B.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10.3 Aux licences 1,2 et 3

Laurence Ricq précise que la capacité d'accueil Parcoursup proposée pour 2025 pour l'ensemble des formations est de 5501 pour 5211 l'an dernier.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 4
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0

10.4 Aux diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) 1 et 2

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU à se prononcer sur les données proposées.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10.5 Aux licences professionnelles en 60 ECTS

Laurence Ricq précise que 230 étudiants sont inscrits cette année en licence professionnelle ce qui soulève un problème d'attractivité des licences professionnelles en un an depuis la mise en place du BUT.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10.6 Aux licences professionnelles « Bachelor universitaire de technologie » (LP BUT) 1, 2 et 3

L'IUT BV propose 634 places en 2025, ce qui correspond à une capacité d'accueil stable.

L'IUT NFC, comme l'an passé, souhaite revenir à des capacités moindres pour faire face à l'augmentation globale des effectifs à l'IUT, liée à la mise en place du BUT. Les effectifs ont en effet augmenté dans nos IUT de manière générale avec la mise en place du BUT.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10.7 Aux masters 1 et 2

2777 places sont proposées en Master 1 pour la rentrée 2025,

Laurence Ricq précise que 1810 étudiants sont inscrits cette année en Master 1, ce qui témoigne de places vacantes dans certaines formations.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10.8 Au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée

Laurence Ricq indique qu'il est proposé une capacité de 30 places, sachant qu'en 2024-2025, on comptabilise 20 inscrits.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10.9 Au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Laurence Ricq précise qu'une capacité de 30 est proposée, sachant qu'en 24-25, le nombre d'inscrits est de 18.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10.10 Au diplôme d'Etat d'infirmier d'Anesthésiste

Laurence Ricq précise qu'une capacité de 20 est proposée, sachant qu'en 24-25, le nombre d'inscrits est de 15.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

10.11 Au titre d'ingénieur diplômé 1 et 2

65 places seront proposées en 1^{ère} année, soit une augmentation dans le cadre de la croissance prévue de l'ISIFC, accompagnée du déménagement rue de l'observatoire.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

11. Parcoursup : attendus, critères généraux d'examens des vœux 2025-2026

Dans un principe de transparence les critères généraux sont votés et diffusés. Ils sont identiques aux critères nationaux à l'exception des formations figurant dans le document.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

12. MonMaster : attendus et éléments à prendre en compte 2025-2026

Une fiche est proposée par formation avec un classement par composante.

Chaque fiche comprend :

- La caractérisation de la formation : nom, domaine, responsable, ...
- Les informations sur le Parcours : Nom, CAL (capacité d'accueil), COL (capacité offerte limitée), responsable (avec coordonnées), Modalité d'enseignement, Licences conseillées, Attendus de la formation (ex : Maîtriser les connaissances de base en biochimie), les critères généraux d'examen des candidatures (ex : résultats scolaires et classement, motivation et projet du candidat, ..), Modalités de candidature (Examen du dossier, examen, entretien, ..), Mots clés disciplinaires, Mots clés sectoriels, Mots clé Métiers, lieu d'enseignement, Mots clés « libres », membres de la commission d'examen des vœux, type de recrutement (MonMaster, e-candidat,) Dates de candidature.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

13. Conventions de double-diplôme :

13.1 Nouvel accord de double diplôme entre l'uFC – IUT NFC et le Cégep de Rimouski (Québec, Canada), pour le BUT Réseaux et Télécommunications parcours cybersécurité

Depuis 2022, l'IUT Nord Franche-Comté de l'uFC et le Cégep de Rimouski œuvrent à la mise en place d'un partenariat, initialement envisagé sous la forme d'un accord de mobilité d'échanges devant permettre aux étudiants de l'IUT de passer un semestre d'étude suivi d'un stage au Québec. En raison de récents changements législatifs en matière d'immigration au Canada, il n'est désormais plus possible pour un étudiant d'échange venant un semestre d'obtenir l'autorisation d'effectuer un stage. C'est pourquoi le projet s'est réorienté vers un double-diplôme permettant aux étudiants de l'IUT d'obtenir le « *Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Réseaux et Télécommunications (RT) parcours cybersécurité* » de l'IUT Nord Franche-Comté et le « *Diplôme d'Études Collégiales (DEC) Technologie de l'électronique Télécommunications et réseaux* » du Cégep de Rimouski.

Le présent accord de double-diplomation prévoit uniquement de la mobilité sortante : trois étudiants de l'IUT maximum par année académique pourront partir étudier au Québec afin d'obtenir les deux diplômes. Il s'agit pour le Cégep du premier accord de double-diplomation avec une université, et pour l'uFC du premier accord de double diplomation avec un Cégep.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

13.2 Nouvel accord de double diplôme entre l'uFC – IUT BV (site de Dole) et l'Université du Québec à Chicoutimi (Québec, Canada) pour le BUT Sciences des Données (SD) parcours sciences des données : visualisation, conception d'outils décisionnels de l'IUT BV site de Dole

Le partenariat avec l'université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a été initié il y a plus de dix ans par un accord de mobilité étudiante classique ouvert à toutes les composantes de l'université de Franche-Comté. En 2023, 16 doubles-diplômes ont été mis en place avec les programmes de BUT des IUT Besançon-Vesoul et Nord Franche-Comté. Ces doubles diplômes permettent de pallier la réduction des places disponibles en échange classique par l'UQAC. Cette année encore, l'uFC a été informée par l'UQAC que son quota de places d'échange diminue de 25% en 2025-2026, soit 5 places pour l'IUT Besançon-Vesoul et 4 places pour les autres composantes de l'université.

Contrairement aux mobilités d'échanges, les mobilités en double-diplomation ne sont pas sujettes à des restrictions de places. Les étudiants en double-diplomation doivent régler des frais de scolarité à l'UQAC. Une hausse de 25% des frais de scolarité est à prévoir en 2025-2026, ce qui représente pour un étudiant de nationalité française ou belge et francophone des frais d'un montant de 5 660\$ (soit environ 3 780€) pour une année. Pour les étudiants d'une autre nationalité, ces frais s'élèvent actuellement à environ 8 800\$ (soit environ 5 876€) pour une année.

Le présent accord précise les modalités d'accès au double-diplôme, le programme de cours et les ECTS correspondants.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

14. Commission CVEC – Bilan

Laurence RICQ donne la parole à Coralie Mayeur-Carpentier.

Madame Coralie Mayeur-Carpentier expose les travaux de la commission CVEC du 13 novembre et présente la position de la commission par rapport aux bilans et projets.

Laurence RICQ remercie pour le travail effectué par la commission et soumet les travaux à l'approbation des membres de la CFVU.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

15. Charte de gestion et d'utilisation de la CVEC

La Charte de la CVEC a fait l'objet d'une révision de façon à tenir compte de différentes demandes, relatives notamment aux exigences environnementales, aux co-financements des projets et afin de travailler de façon plus efficace avec les différents services. La proposition est ajustée pour être davantage en accord avec les valeurs de l'université.

Les révisions proposées portent sur :

- La composition de la commission
- Les dates des commissions
- Les critères d'éligibilité

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU à voter sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

16. Commission FSDIE du 17 octobre et 20 novembre 2024 :

16.1 Travaux de la commission FSDIE du 20 novembre 2024 (attributions > 23000 €)

Bilans

4 bilans sont présentés

Association	Projet	Avis Bilan	Montant accordé
BAF	Bouge ta rentrée concert	Favorable	51 000 €
ESN BESANCON	Programmation annuelle	Favorable	55 000 € 30% restants
RADIO CAMPUS	Programmation annuelle	Favorable	56 000 € 30% restants
TUFC	Programmation annuelle	Favorable	42 000 €

Projets

4 projets sont présentés

Association	Projet	Avis Bilan	Montant accordé
BAF	Paniers de légume	Favorable	19 500 €
ESN BESANCON	Programmation annuelle	Favorable	65 000 € OK
RADIO CAMPUS	Programmation annuelle	Favorable	47 000 € OK
TUFC	Programmation annuelle	Favorable	44 200 € OK

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
--	--

Pour décision

16.2 Commission FSDIE exceptionnelle du 17 octobre 2024 (inférieur à 23000 €)

Projet

1 unique projet concerne une demande de financement inférieur à 23 000 euros.

Association	Projet	Avis Bilan	Montant accordé
ABISE	Demande 100€ création association	Favorable	100 €

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
--	--

16.3 Travaux de la commission FSDIE du 20 novembre 2024 (attributions < 23000 €)

Bilans

8 bilans sont présentés

Projets

9 projets pour un montant de 54 869.92 € sont présentés

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
--	--

16.4 Convention FSDIE Social - Aides ponctuelles

Le présent avenant a pour objet de modifier la convention cadre de gestion du volet social FSDIE de l'université de Franche-Comté afin de modifier le montant des crédits du fonds du FSDIE social délégué au CROUS pour l'exercice 2025 et de préciser certaines stipulations de la convention.

Pour information, 143 aides ont été apportées aux étudiants en 2023-2024

Coralie Mayeur-Carpentier explique l'intérêt de cet avenant : c'est un atout pour les étudiants. Ils peuvent déposer un dossier sans être nécessairement boursier. Le dossier doit être fait au CROUS. L'objectif est que les étudiants puissent disposer d'une aide et pour ainsi ne pas décrocher dans leurs études.

Estelle Nillson souligne le travail en complémentarité et salue le travail de Romain Hassold.

Romain précise que depuis le début de l'année plus de 11 000 € d'aide a été apportée aux étudiants avec un maximum de 700 €/ an / étudiant.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

17. Offre de formations :

17.1 Maquettes CMI

Ce point est reporté.

17.2 Modification UEL Engagement Etudiant tuteur ambassadeur

Des précisions en termes d'heures ont été apportées pour cette UEL

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

17.3 Modification UEL Evalang co-intervention en anglais à l'école primaire

Il s'agit d'une nouvelle unité libre pour laquelle il y a eu besoin de faire des ajustements.

Des précisions sont données sur l'organisation. C'est une année test avec cette UEL.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

17.4 Déclarations d'intention d'ouverture de formation en apprentissage

Il est présenté 9 demandes d'ouverture de parcours de Masters à l'alternance pour la rentrée 2025.

Laurence Ricq précise que cela portera à 110 le nombre de parcours en alternance à l'uFC soit près de 1800 étudiants.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

17.5 UE BIP Game of International supply chain for effecient logistics) KIWI GAME pour l'IUT Besançon Vesoul

Une nouvelle UE BIP est présentée.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

17.6 UE BIP Mobile Programming and Technologies pour l'IUT NFC, dans le cadre de STARS EU

Une nouvelle UE BIP est présentée dans le cadre de STARS EU.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

17.7 UE BIP Equality, Equity, Diversity, and Inclusion in STEM pour le personnel enseignant, dans le cadre de STARS EU

Une nouvelle UE BIP est présentée dans le cadre de STARS EU. Pour ce court programme d'échange, ce sont 5 enseignants qui sont concernés.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

17.8 Modification maquette Master Biologie santé

Le Master Biologie Santé, co-accrédité avec l'université de Bourgogne, comporte 9 parcours. Il est proposé, pour répondre aux enjeux sur les biothérapies à Besançon de créer une option dispensée à l'uFC dans le parcours *Innovative Drugs* opéré par l'université de Bourgogne. Ce qui permettra ainsi d'avoir une participation de l'uFC dans la *GS Inthérapie*.

La création de cette option porte uniquement sur la seconde année de master.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

18. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pour l'année universitaire 2024-2025 :

18.1 UFR SJEPEG – Master politique publique

Ces M3C avaient omis d'être votées en CFVU en septembre dernier

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

18.2 IUT BV – BUT Chimie

Suite à une erreur de plume, il est soumis au vote des membres de la cfvu les correctifs nécessaires.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

19. Feuille de route pour l'Approche Par Compétences

Le document fourni des éléments de contexte de l'évaluation de l'Hcéres et rappelle les éléments de la lettre de cadrage des maquettes votées par la CFVU en février 2023, lettre dans laquelle figure l'engagement de l'établissement dans l'approche par compétences.

La feuille de route proposée, avec l'appui du SUP-FC identifie 5 situations dans lesquelles peuvent se trouver les formations :

- Formation sans référentiel
- Formation avec un référentiel complet
- Formation comprend des SAE
- Formation contient toutes les approches

La feuille de route précise la nécessité pour chaque formation de passer d'ici la prochaine évaluation dans un niveau supérieur.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

20. Guide des règles applicables en matière de plagiat à l'uFC

Le guide proposé vise à informer les étudiants de l'université de la politique de lutte contre le plagiat mise en œuvre à l'université et des risques encourus en cas de plagiat avéré dans leurs travaux. Les étudiants reconnaissent en avoir pris connaissance et s'engagent dans une démarche d'honnêteté conforme au code de propriété intellectuelle.

L'article 2.4.3 du règlement général des études et des examens (RGEE) de l'université reconnaît le plagiat comme une forme de fraude aux examens.

L'université s'engage dans la lutte contre le plagiat afin de garantir la qualité des diplômes délivrés à ses usagers.

Les travaux réalisés par les usagers de l'université doivent répondre à l'ambition de produire un savoir inédit et d'offrir une lecture nouvelle et personnelle d'un sujet.

Les travaux concernés par cette obligation sont notamment : les thèses, les mémoires, les articles, les supports de cours, sans que cette liste soit exhaustive.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU a voté sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 13 Membres représentés : 9 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

La séance est levée à 17h00